

Image not found or type unknown



Demande conseils séparé / habitation

Par **Titi30@**, le **21/03/2024** à **15:28**

Bonjour, rnMa femme et moi sommes en quelque sorte séparé mais pas divorcé. Elle m'a fait déménagé du domicile conjugal pour aller chez mon père sous prétexte qu'elle aller crée plus facilement sa société et arrivé là bas, elle ne se sentait plus la créée. Mon père nous a hébergé pendant 1 an et ensuite elle a décidée de partir vivre seule dans la maison dont elle a hérité. Je suis retourner dans la même région où nous habitons et où elle est aussi pour essayer de reprendre une vie commune et est dû prendre une location dans un camping seule .Mais elle ne veux plus vivre avec moi et je ne peux plus me permettre de payer la location donc je lui ai demandé de m'héberger en lui payant un forfait eau/ électricité. rnA t elle le droit de me le refuser ?rnSi vous avez des conseils, je suis preneur. Tout en sachant que je tiens encore à elle en ne veux pas divorcé...